

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2019

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 13 MAI 2019 À 16H45

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault, siège 3
Jimmy Royer, siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

Était également présente : Karine Boucher, directrice générale et greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

- 1. ENGAGEMENT D'UNE ADJOINTE À LA DIRECTION / RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS**
- 2. SERVICES CLÉ EN MAIN DE CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UNE PISTE ASPHALTÉE DE BMX (TYPE PUMPTRACK) PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION**
- 3. ACHAT D'UN VTT**
- 4. DOSSIER RESSOURCES HUMAINES**
- 5. LEVEE DE L'ASSEMBLÉE**

135-19-05-13

ENGAGEMENT D'UNE ADJOINTE À LA DIRECTION / RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de madame Jacinthe Charron à titre d'adjointe à la direction et responsable des communications, selon les termes de l'entente d'engagement convenue entre cette dernière et la municipalité;

Madame Charron entre en poste, le 03 juin 2019 et sera soumise à une période de probation de 6 mois;

QUE madame Karine Boucher, directrice générale soit par la présente, autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'engagement.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

136-19-05-13

SERVICES CLÉ EN MAIN DE CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UNE PISTE ASPHALTÉE DE BMX (TYPE PUMPTRACK) PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé, par voie d'invitation, le 04 avril 2019, un appel d'offres pour les services clé en main de conception et construction d'une piste asphaltée de BMX (type Pumptrack);

ATTENDU QUE toutes les soumissions devaient être acheminées à l'Hôtel de Ville, au plus tard le 06 mai 2019 à 11h00, et seul le nom des soumissionnaires étaient dévoilés;

Les deux (2) soumissions reçues sont les suivantes :

- Tessier Récréo-Parc Inc.
- Gestion Dexsen Inc.

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a opté pour cet appel d'offre de procéder via un système de pondération aux fins d'évaluation des offres ;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a procédé l'ouverture des seules soumissions ayant obtenu le pointage minimal requis aux documents d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la soumission de présentée par Tessier Récréo-Parc Inc. est conforme aux exigences demandées dans l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil de la Ville de Valcourt accepte la soumission de Tessier Récréo-Parc Inc. au montant de 84 500 \$ (taxes non incluses) pour les services clé en main de conception et construction d'une piste asphaltée de BMX (type Pumptrack), telle que présentée et datée du 01 mai 2019;

QUE la présente résolution, l'appel d'offre (régie, formulaire de soumission et contrat) pour les services mentionnés en date du 04 avril 2019 et les addendas no 1, daté du 17 avril 2019, addenda no 2 daté du 25 avril 2019 et l'addenda 3 daté du 29 avril 2019, font partie intégrante du contrat entre la Ville de Valcourt et Tessier Récréo-Parc Inc.

QUE le projet bénéficie d'une subvention venant du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ce dernier devant approuvé les plans et devis avant le début de tous travaux.

ADOPTÉE

ACHAT D'UN VTT

Ce sujet est reporté à une prochaine séance

DOSSIER RESSOURCES HUMAINES

Ce sujet est reporté à une prochaine séance

137-19-05-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Initiales du Maire
513
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ
PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 17:18 heures.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière